

Demande de PASS DECHETS



Formulaire à remettre en déchèterie avec la copie d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Nom Prénom

Si différent, nom du (de la) conjoint(e) prénom

Nombre de personnes au foyer Si connu, nom de l'ancien(ne) occupant(e) du logement

Adresse : n° rue

Si appartement ou maison dans une cour commune, précisez : n° /étage / droit gauche / autre

Commune Si hameau/lieu-dit, précisez

Votre Pass Déchets est affecté à une adresse donnée. En cas de déménagement, il faudra remplir un nouveau formulaire.

Téléphone portable : Fixe :

Adresse email :

- S'agit-il d'une
- 1^{ère} demande à cette adresse et je n'ai jamais eu de Pass à une autre adresse
 - demande de renouvellement
- Précisez le motif du renouvellement
- 1^{ère} demande à cette adresse et j'ai déjà un Pass affecté à mon ancienne adresse
 - perte (coût : 6€)
 - détérioration (coût : 6€)
 - vol (gratuit sur présentation du dépôt de plainte)

Date : / /

Signature :

n° du pass (à remplir par le gardien)

Dossier à constituer

(1) Formulaire au verso rempli et signé

(2) Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ou échéancier de l'année en cours) parmi les documents suivants :

- Facture : eau, électricité, gaz, internet, téléphone fixe
- Avis d'imposition de la taxe d'habitation

(ex. de documents **non acceptés** : avis d'imposition sur les revenus, avis d'imposition de la taxe foncière, facture de téléphone portable, attestation d'assurance...)

(3) Copie d'une pièce d'identité recto-verso parmi les documents suivants : carte d'identité, passeport, permis de conduire

Le 1^{er} Pass Déchets et la réaffectation du Pass en cas de déménagement sont gratuits.

Demande de renouvellement

Renouvellement payant en cas de **perte** ou de **détérioration** (badge cassé, badge percé donc non lisible...) : **6€** à régler en espèce (prévoir l'appoint) à la déchèterie au moment du dépôt du dossier. **Un reçu vous sera délivré.**

Renouvellement **gratuit** en cas de **vol** sur présentation du dépôt de plainte.

Le **règlement intérieur** des déchèteries est consultable en déchèterie ou en ligne sur www.smetomvalleeduloing.fr.

● Extraits ●

Les déchèteries sont **ouvertes aux particuliers résidant sur le territoire de la Vallée du Loing** et aux particuliers résidant sur des communes extérieures ayant préalablement signé une convention d'accès avec le syndicat.

Toutes **activités professionnelles** privées ou publiques [...] sont admises sur la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours **sous conditions** (voir convention d'accès)

La quantité acceptée pour chaque usager est fixée à **2 m³** par catégorie de déchets déposés en benne et **par semaine**.

Le public ne pourra plus accéder à la déchèterie **10 minutes avant l'heure de fermeture**.

Parmi les déchets refusés : [...] bouteilles de gaz et extincteurs, amiante, véhicules hors d'usage [...]



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DU LOING**

ZA DU PORT | 13 RUE DES ETANGS

77140 | SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS

Tél. : 01 64 29 35 63 - Mail : communication@smetomvalleeduloing.fr

Site internet : www.smetomvalleeduloing.fr

